

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mardi 21 juillet 2025



Cet été, prenons soin des dunes littorales

Avec les grands départs estivaux, l'Office national des forêts souhaite sensibiliser les vacanciers sur les risques d'érosion qui touchent les dunes littorales. Ces milieux fragiles, riches en biodiversité, jouent un rôle essentiel dans la stabilisation du sable et la protection naturelle des côtes contre les risques littoraux. Mais leur équilibre est fragilisé, notamment en période estivale, par une fréquentation intense, voire des comportements inadaptés.

L'ÉROSION DES DUNES : UN PHÉNOMÈNE AMPLIFIÉ PAR L'HOMME

Sortir des sentiers balisés, contourner les barrières et franchir les clôtures pour rejoindre la mer plus rapidement sont autant de gestes qui, bien que souvent perçus comme anodins, accélèrent la dégradation des dunes déjà fragilisées par le changement climatique. Ces aménagements ne sont pas installés par hasard mais servent à guider les visiteurs sur les sentiers balisés ainsi qu'à protéger des milieux particulièrement sensibles. En effet, les passages répétés des vélos et des marcheurs détruisent la végétation ne retenant plus le sable. Une fois cette couverture végétale fragilisée, le vent emporte plus facilement le sable qui vient recouvrir et étouffer la flore située à l'arrière des dunes.

DES HABITUDES SIMPLES SUFFISENT À PROTÉGER LES DUNES

L'été, les dunes et les forêts littorales sont un lieu de passage pour de nombreux vacanciers en quête de baignade, de plage et de promenade. La saison touristique met à rude épreuve ces milieux fragiles et très sollicités.

Pourtant, quelques règles peuvent être appliquées pour les protéger.

Ensemble, soyons attentifs pour que ces paysages fragiles continuent de protéger les littoraux :

- **Suivons et restons sur les sentiers balisés** : ils permettent de se rendre à la plage et de découvrir la nature sans la déranger.
- **Respectons les ganivelles et clôtures** : elles protègent des zones fragiles et précieuses pour la vie des dunes (en évitant le piétinement de la végétation).
- **Admiron la végétation sans la cueillir** : elle fixe le sable et participe à l'équilibre des dunes, véritables remparts naturels contre l'érosion marine.
- **Choisissons les lieux autorisés pour le bivouac** : il est interdit en forêt et sur les dunes afin de limiter les risques d'incendie et de réduire la présence humaine durant cette période de forte affluence, dans un souci de préserver la biodiversité.
- **Laissons les branchages au pied des dunes** : ils jouent un rôle essentiel dans la protection contre l'érosion en stabilisant le pied de dune.
- **Gardons nos animaux de compagnie sous surveillance** : les dunes abritent une faune discrète (oiseaux, amphibiens, insectes...) qui a besoin de tranquillité pour se reproduire.
- **Laissons libres les accès proches de la plage et évitons de les encombrer** : ils permettent de garantir l'intervention rapide des secours en cas d'urgence.

L'ONF vous souhaite un bel été.

L'ONF EN ACTION POUR RESTAURER ET PROTEGER LES DUNES

L'ONF gère aujourd'hui, pour le compte de l'État, près de 400 km de dunes domaniales, soit plus de 90 000 hectares de forêts dunaires. Pour préserver ces écosystèmes, plusieurs actions sont menées tout au long de l'année :

- ✓ **Surveillance continue du littoral et information publique** : observations, relevés, inventaires naturalistes, sensibilisation des usagers.
- ✓ **Travaux de stabilisation** : pose de brise-vents, couvertures végétales (branches, branchages...), plantations pour fixer le sable.
- ✓ **Aménagements pour l'accueil du public en partenariat avec les collectivités locales** : parkings, accès aux plages, sécurisation des stationnements installation de clôtures pour canaliser la fréquentation.



Cette gestion vise à préserver ces milieux naturels, à la fois fragiles et remarquables, en les adaptant progressivement aux effets du changement climatique et au recul du trait de côte, tout en maintenant des conditions d'accueil de qualité pour le public.

Contact presse

Guillaume LARRIERE
Attaché de presse

Tel : 06 27 66 73 94
Mél : guillaume.larriere@onf.fr

Direction de la communication
2 bis avenue du Général Leclerc
94700 Maisons-Alfort